

# EINVILLE au JARD

54370



Pour consulter le site Internet :

[www.einville-au-jard.com](http://www.einville-au-jard.com)

Pour envoyer un mail :

mairie.einville-au-jard@wanadoo.fr

## INFORMATIONS MUNICIPALES N° 6

*Convoqué le 30 octobre 2014, le Conseil Municipal s'est réuni le 06 novembre 2014, sous la présidence de M. Marc VILLEMANN, Maire*

PRESENTS : MM/Mmes Véronique ADMANT, Sylvie ADANT- VIOLART, Patricia BARBIER, Jean-Luc DONATIN, Isabelle GENIN, Colette LANGKUST, Jacques LAVOIL, Bruno LEHMANN, Philippe LEONARD, Brigitte THIRIET, Cédric MASSON, Fabrice YONGBLOUTT.

EXCUSES : Emmanuelle GUERRE procuration à Jacques LAVOIL, Christian BRICOT

Cédric MASSON a été nommé secrétaire de séance.

- **Compte-rendu du conseil municipal du 2 octobre 2014.**

Lecture a été faite du compte-rendu du conseil municipal du 2 octobre 2014 qui n'a fait l'objet d'aucune remarque.

- **Compte-rendu commission « Travaux » du 1<sup>er</sup> octobre 2014**

Le technicien de l'Assistance technique du Conseil Général et la Société LOREAT ont réalisé le contrôle de réception de la STEP. Les lits d'infiltration sont propres, le désherbage manuel est réalisé régulièrement et les eaux traitées sont de bonne qualité compte tenu des analyses effectuées.

- **Compte-rendu commission « Travaux » du 10 octobre 2014**

Un point a été fait sur le fleurissement d'automne : des pensées ont été plantées dans les massifs aux entrées de la commune, devant le Café du Commerce, le Monument aux Morts, les bacs devant la mairie et l'église, ainsi que la maison de retraite.

Dans le dossier P.L.U. (Plan Local d'Urbanisme), la municipalité doit réserver des terrains en prévision de futures acquisitions.

Les appartements du bâtiment 2 rue des Brasseries présentent des problèmes d'humidité. Il convient de réfléchir à des travaux d'isolation extérieure.

- **Compte-rendu commission « Travaux » du 16 octobre 2014**

Le Conseil Général, la CCS et les membres de la commission se sont retrouvés en mairie sur le projet du Carrefour D914/D2n. Le Conseil Général finalise le tracé du nouveau carrefour. Les travaux pourraient être réalisés fin 2015 / début 2016.

- **Compte rendu de la commission « Vie associative » du 27 octobre 2014**

Le règlement intérieur d'utilisation de la salle Le Familial a été actualisé.

Suite à l'acquisition d'une auto-laveuse, utilisée exclusivement par les employés communaux, la commission propose un forfait de nettoyage des sols à 50 € pour la salle Mirabelle, 30 € pour la salle Bergamote et 20 € pour la cuisine.

La commission propose de ne pas augmenter les tarifs de location sauf celui à la journée pour la salle Mirabelle qui serait arrondi à 175 € au lieu de 173 €. Elle propose également d'augmenter les consommables.

- **Compte rendu du CCAS du 29 octobre 2014**

Madame BACHELIER nous présente le budget prévisionnel 2015. Après explication des tableaux recettes et dépenses, il est demandé une augmentation de 1.2 % par rapport au budget 2014.

Le choix du menu du repas des aînés du 13 décembre a été arrêté.

- **Compte rendu de la commission « Travaux » du 4 novembre 2014**

Trois devis de Mission de Coordination S.P.S. (Sécurité et Protection de la Santé) nous sont parvenus pour les travaux de la façade et du clocher. La commission propose de retenir B.S.S.I de Maxéville, pour un montant de 1475 € HT pour 59 heures.

Après différents échanges avec les héritiers, le Notaire et l'estimation des Services du Domaine, il sera proposé l'acquisition de la maison COLIN au prix de 65 000 €.

Les tarifs réglementés de vente de gaz naturel pour les collectivités prennent fin au 31 décembre 2015 ; Avant cette échéance, il convient de signer un nouveau contrat en offre de marché (25 fournisseurs).

En ce qui concerne la signalisation de « protection des piétons » Grande Rue, deux devis sont examinés. La commission propose de retenir la société S.E.S. pour un montant de 814.80 € TTC.

Le collecteur d'assainissement de la Rue Neuve est régulièrement en charge. Des travaux seront à prévoir pour remédier à ce problème récurrent.

Une réflexion sur le plan du cimetière pour la création de concessions de cavurnes (1m x 1m) est envisagée.

- **Election des conseillers communautaires**

Un accord local avait été trouvé, définissant le nombre de conseillers communautaires siégeant à la CCS après les élections de mars 2014. Pour Einville, il avait été décidé de ne présenter que 4 conseillers, décision accordée par la Préfecture. Suite à la démission du maire de Maixe, le Conseil constitutionnel impose l'application du décret du 20 juin 2014 nous imposant 8 sièges.

Patricia BARBIER, Bruno LEHMANN, Isabelle GENIN et Christian BRICOT sont élus à l'unanimité.

- **Avenant marché maîtrise d'œuvre, appel d'offres marché travaux réfection de la façade de l'église**

Il convient de notifier un ordre de service pour la tranche conditionnelle du maître d'œuvre basé sur une nouvelle estimation du coût des travaux.

Le conseil municipal autorise le maire à signer l'avenant au marché du maître d'œuvre définissant sa rémunération définitive et décide de lancer l'appel d'offres pour le marché des travaux de réfection.

- **Mission SPS église Saint Laurent**

Sur proposition de la commission, concernant les travaux de ravalement sur la façade principale et le clocher de l'église Saint Laurent, le conseil municipal décide, à l'unanimité, de confier la mission de coordination Sécurité et Protection de la Santé, à l'entreprise B.S.S.I., pour un coût de 1 475 € HT.

- **Appel d'offres maîtrise d'œuvre carrefour D914/D2**

La commune doit recruter un maître d'œuvre pour les travaux sur le Canal du Moulin. Le conseil municipal autorise, à l'unanimité, le maire à lancer l'appel d'offre.

- **Mise en non valeurs (assainissement)**

Le Trésor Public nous demande la mise en non valeurs de deux redevances d'assainissement pour un montant total de 344,33 €. Le conseil municipal accepte, à l'unanimité, cette proposition.

- **Mise à disposition du Familial**

L'association pour la recherche sur les tumeurs cérébrales, ARTC, demande la mise à disposition, à titre gratuit, de la salle Mirabelle et de la cuisine du Familial, pour l'organisation d'un loto courant 2015.

Il est décidé d'accorder la gratuité, les consommables et les frais de nettoyage resteront à la charge de l'association (12 pour - 2 abstentions).

- **Révision des tarifs du Familial pour l'année 2015**

Le règlement intérieur de l'utilisation des salles du Familial a été réactualisé. Un inventaire des équipements existants est ajouté à la convention. De même, il convient de préciser que les locaux sont accessibles aux personnes à mobilité réduite.

Suite à l'achat de l'auto-laveuse, un forfait nettoyage des sols sera proposé, en option, aux utilisateurs : salle Mirabelle : 50 € - salle Bergamote : 30 € - cuisine : 20 €. Toutefois, ceux-ci s'engagent à nettoyer les équipements de la cuisine ainsi que les WC et à effectuer un balayage tout en lavant les plus grosses salissures.

Les frais de consommables ont été actualisés.

**Gaz le m<sup>3</sup> (Mirabelle et Bergamote)**

**1,50 €**

**Eau au-delà de 2 m<sup>3</sup>**

**1,80 €**

**Forfait Consommables**

**27 € (1/10 au 30/04)**

**(Location Bergamote uniquement) par jour**

**15 € (1/5 au 30/09)**

Le conseil municipal vote à l'unanimité ces modifications.

- **Convention ENT (Environnement Numérique de Travail)**

L'école René Schweitzer a été retenue par l'Académie Nancy-Metz pour un programme d'expérimentation, gratuit la 1<sup>ère</sup> année, d'Environnement Numérique de Travail. Ces enjeux sont : le développement et l'usage des nouvelles pratiques pédagogiques, l'ouverture de l'école aux parents, l'intégration des partenaires locaux...

L'ensemble du conseil accepte de participer à ce programme.

- **Ouverture de crédits**

Suite à des anomalies constatées par le logiciel Helios, des sommes ont été imputées dans des comptes non conformes.

Il convient d'ouvrir des crédits en dépenses au 1332 et en recettes au 1342 pour 12 147,00 € ; ainsi que des dépenses au 6811 et en recettes au 28031 pour 419 €.

Il convient également d'ouvrir des crédits en recettes d'investissement au 021 pour 2 500 € (vente de l'ancien tracteur).

Le conseil municipal, à l'unanimité, donne son accord.

- **Entrées et sorties du SDASS 54 pour 2015**

A la demande du SDAA54 (Syndicat Départemental d'Assainissement Autonome), le conseil municipal, à l'unanimité, accepte les demandes d'entrées dans le SDAA54 de Boncourt, Liverdun et Villerupt, ainsi que les demandes de sorties de Badonviller et Mandres aux Quatre Tours.

- **Convention SDE54 gestion des CEE**

La commune adhère au dispositif de gestion des Certificats d'Economie d'Energie auprès du SDE54 (Syndicat Départemental d'Electricité) qui est arrivé à échéance au 31 décembre 2013. Le conseil municipal autorise le maire à signer le renouvellement de cette adhésion.

- **Prise en charge travaux logement communal**

Suite à un problème d'humidité d'un logement communal, le maire s'est rendu sur place et a constaté les désagréments occasionnés. Les locataires ayant fait de nombreux travaux pour pallier à ceux-ci, il est proposé de prendre en charge deux mois de loyer en compensation des achats effectués.

Cette prise en charge est acceptée (11 pour – 3 abstentions) par les conseillers.

Il conviendra toutefois, d'envisager des travaux d'isolation sur ce bâtiment.

- **Projet d'acquisition de la maison 6 rue de la Halle**

La commune envisage d'acquérir la maison située 6 rue de la Halle, à proximité de la maison de retraite. Après estimation des Domaines à 60 000 €, et plusieurs négociations avec les héritiers et le notaire, la proposition de vente de cette maison s'élève à 65 000 €. Le conseil municipal accepte : 10 pour – 2 contre – 2 abstentions.

- **Subvention MFR**

La MFR (Maison Familiale Rurale) de Saint-Dié des Vosges sollicite une subvention de 50 € par élève (2 Einvilleois fréquentant cette école) représentant une participation au fonctionnement de cet établissement. Le conseil municipal refuse de participer financièrement (13 contre – 1 abstention).

- **Subvention AFE**

Dans le cadre de l'aménagement d'un des stades de l'écluse, l'AFE veut effectuer la mise en place de filets pare-ballons du côté du cours d'eau. Elle demande une subvention pour cette acquisition. Le coût de cette opération est de 360 € HT. La commune propose une subvention de 20 % de cet achat (montant attribué lors de subvention exceptionnelle). Les conseillers acceptent : 6 pour – 5 abstentions – 3 contre.

- **CDG54 – contrat groupe assurances statutaires**

Le conseil municipal, à l'unanimité, autorise le maire à signer le renouvellement de la convention (2015-2018) avec le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale, relative à l'assurance des obligations statutaires de la collectivité concernant son personnel.

- **Programme de coupes 2015 - ONF**

Sur proposition de l'ONF, l'ensemble du conseil municipal autorise le maire à signer le programme de marquage des coupes 2015 (parcelles 4, 6, 15 et 25).

- **Informations diverses**

- Cimetière : suite à plusieurs demandes, une réflexion est engagée pour la création d'un emplacement de concessions pour cavurnes (1 m x 1 m) dans le nouveau cimetière.

- La collecte de denrées alimentaires au profit de la Banque alimentaire aura lieu les 28 et 29 novembre. Merci de déposer vos dons à la mairie, aux heures d'ouverture.

- Les travaux réalisés par le Conseil Général, sur la RD160 sont achevés. Un courrier conjoint avec la mairie de Raville va être envoyé pour faire part des craintes et des inquiétudes des usagers.

- Des tirs de nuit auront lieu à proximité de la commune pour tuer des renards (1000 sur le département) entre le 1<sup>er</sup> novembre 2014 et le 31 mars 2015.

- Le club Canoë Kayak d'Einville a obtenu le label Ecole Française de Canoë Kayak

- L'UEM encourage, à travers de primes d'économies énergie, aux travaux de rénovation énergétique de votre habitation. Pour les personnes intéressées, un formulaire est à votre disposition en mairie.

- Suite à la signature de la convention de renouvellement du contrat de concession de distribution de gaz avec la commune, GrDF propose un raccordement au gaz naturel au prix de 195.89 € TTC (au lieu de 881.44 € TTC) ; offre valable 6 mois sur les réseaux existants.

- Il est rappelé que les inscriptions sur les listes électorales ont lieu jusqu'au 31 décembre 2014 (élections cantonales en mars et régionales au 2<sup>ème</sup> semestre 2015).

- Merci aux Einvillois pour leur chaleureux accueil lors de la journée « Brioches de l'Amitié ».
- Avec le nouveau tracteur, la municipalité s'est portée acquéreuse de nouveaux matériels de déneigement (lame, saleuse). L'ensemble fait 7 m de long et 2,50 m de large. Afin de faciliter le travail de nos employés communaux et de rendre un déneigement de qualité, merci de respecter les interdictions de stationner (surtout dans les rues étroites) et de garer correctement vos véhicules sur les espaces autorisés.
- Devant l'augmentation des déjections canines dans les rues, sur les trottoirs et massifs, il est rappelé que des « canisacs » sont à disposition en mairie. Merci de respecter la propreté de l'espace public.

**Le prochain conseil municipal aura lieu le jeudi 4 décembre 2014 à 20 heures.**